



14 juillet 2023

► M. FONTAINE, merci pour avoir accepté cette interview. Pouvez-vous présenter rapidement votre parcours et vos missions actuelles ?

J'exerce les métiers de sylviculteur et d'hébergeur touristique dans le cadre du Parc Naturel Régional de la Brenne. Cadre exceptionnel que j'ai, depuis une dizaine d'années, décidé de partager, faire aimer et défendre par mon engagement à travers deux associations, l'une pour le tourisme l'AHTI, Association des hébergeurs Touristiques, l'autre la Fédération Européenne Environnement Ecologie, F3E, pour la biodiversité et l'environnement. Pour les publications du collectif GARDER LE VIVANT j'effectue un travail quotidien de recherche bibliographique et de revue de presse au sujet du vivant et de l'énergie.

► Véritable lanceur d'alerte avec d'autres associations, vous œuvrez bénévolement depuis plusieurs années pour préserver les atouts de notre département et au-delà. Quels sont ces atouts exactement ?

Les atouts de l'Indre résident dans la richesse de son patrimoine naturel et culturel, dans la biodiversité, les paysages et l'environnement multiforme d'un pays peu urbanisé que nous devons impérativement préserver envers et contre tout.

► Vous avez participé à de nombreuses enquêtes publiques et à de nombreuses conférences concernant le sujet des ENR et plus précisément des parcs éoliens industriels. Un cas d'école concerne le parc éolien de VOUILLON dans l'Indre. Pouvez-vous nous faire un résumé de ce parc ?

Oui, dans et autour du Parc Naturel Régional et du département de l'Indre, avec l'AHTI, GARDER LE VIVANT, - Fédération Européenne Environnement Ecologie (F3E), dont j'assume actuellement la présidence j'ai étudié les impacts, analysé et commenté en détail plus de 25 enquêtes publiques concernant plus d'une centaine de machines industrielles aéro-génératrices électriques géantes.

Pour informer le public et partager nos connaissances sur les impacts environnementaux de la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) nous avons organisé des conférences d'information dans de nombreuses communes de l'Indre (St Benoit du Sault, Chaillac, Belâbre, le Blanc, Mâron, Vigoux, Prissac, Châteauroux, etc...).

Nous avons aussi participé et pris la parole à l'Assemblée nationale dans le cadre de la Commission d'Enquête Parlementaire sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique.

Concernant le cas d'école de Vouillon, des élus de l'Indre qui ont attiré l'attention de l'AHTI sur un article de la revue Mozaïque d'Indre Nature qui faisait état d'une hécatombe de mortalité de la faune volante avec, en six mois, près de 1000 cadavres d'oiseaux et chiroptères aux pieds des 6 aérogénérateurs d'ENGIE Green en lisière de la forêt Domaniale de Chœurs-Bommiers à l'est de Châteauroux.

► Vous avez alerté à de nombreuses reprises Indre Nature et plus précisément son Président, Jacques LUCBERT. Dans un mépris total, les réponses et signaux émis de la part de M. Jacques LUCBERT ont été pour le moins étonnants. Que pensez-vous de ces retours et des points de vue abracadabrantesques alors que cette association se veut être sérieuse ?

AHTI croyait bien faire en communiquant et relayant sur ses réseaux l'excellent travail d'alerte et de comptage des naturalistes d'Indre Nature. AHTI a été surpris de recevoir en guise de remerciements, une sommation menaçante accompagnée d'une bordée d'insultes de M. Jacques Lucbert (Président d'Indre Nature) à l'égard de l'association des hébergeurs touristiques, sic : "Nous avons malheureusement constaté que certaines personnes peu scrupuleuses, en l'occurrence l'Association des hébergeurs touristiques de l'Indre (AHTI) utilisaient sans notre accord notre image à travers notre logo et l'en-tête du bulletin Mosaïque pour défendre une cause qui n'est pas la nôtre."

Non seulement Jacques Lucbert n'a pas retiré ses insultes qui apparaissent toujours sur le site Internet d'Indre Nature mais de plus, il refuse tout droit de réponse aux hébergeurs touristiques de l'Indre (https://www.indrenature.net/index.php?option=com_content&view=article&id=603:attention-a-la-manipulation-de-notre-image-et-de-notre-logo&catid=106&Itemid=1106)

Bien que d'intérêt général, le sujet de la mortalité avifaunistique ne concerne que très indirectement le tourisme. Pour cette raison, c'est la Fédération Européenne Environnement Ecologie – GARDER LE VIVANT qui a repris le flambeau pour certains élus et citoyens qui veulent en savoir plus. L'enquête et les recherches sont en cours.

Jacques Lucbert a aussi été interrogé à de nombreuses reprises sur la mortalité des oiseaux par les éoliennes y compris par lettre recommandée AR par des élus, maires des 2 communes voisines des machines de Vouillon, Sassièrges Saint Germain et Mâron. Jacques Lucbert n'a jamais répondu.

Autant nous respectons, admirons, félicitons et soutenons les bénévoles et salariés d'Indre Nature pour leur excellent travail, autant, comme certains adhérents d'Indre Nature, nous désapprouvons les prises de paroles très politiques, pro-éoliennes et anti-nucléaires de M. Lucbert qui en reprenant les slogans d'ATOMIK TOUR ou Sortir du Nucléaire, affirme au nom d'Indre Nature, sans source ni référence scientifique sérieuses que sic : "les chats tuent plus d'oiseaux et de chauves-souris que les éoliennes, que les éoliennes ne font pas perdre de valeur à l'immobilier, que les éoliennes n'ont pas d'impact paysager négatif etc..." Est-ce exprimer l'avis de tous les adhérents d'Indre Nature ? Est-ce dans le rôle du Président de prendre des positions politiques si radicales ?

► L'ensemble des acteurs sérieux valident à l'unanimité que "la coupe était pleine" dans l'Indre avec les parcs éoliens industriels. Comment en est-on arrivé là avec une situation totalement incontrôlable aujourd'hui ?

Le résultat des 20 dernières années de politiques énergétiques et environnementales française et européenne est dans la continuité de l'effondrement de la biodiversité. C'est une catastrophe avec la disparition de plus de 30% des oiseaux des campagnes et 80 % des insectes, ceci sans compter les dégâts sur les pédofaunes et pédoflores par artificialisation et stérilisation des sols.

Pour chaque nouvelle éolienne, il est confirmé par la loi que dans un rayon de 500 m, c'est plus de 78 hectares qui sont rendus inhabitables pour les humains et de nombreux animaux. Surfaces auxquelles s'ajoutent près de 2 hectares de l'espace vital du ciel balayés par les pales des machines et rendus mortels pour les insectes volants, les oiseaux et les chauves-souris.

Par ignorance et incompétence associés, pour la 1ère fois en 2022 depuis plus de 20 ans, après avoir baissé sa consommation annuelle globale d'électricité de 8,7 TWh, la France d'exportatrice est devenue importatrice en réduisant de 89,6 TWh sa production décarbonée et en augmentant de 76 TWh (dont 14 ,3 TWh importés) sa consommation fossile.

Au mépris de ces résultats et conséquences qui aggravent le réchauffement climatique, non seulement il n'a pas été décidé de ralentir ou de changer de voie mais au contraire, cela vient d'être voté à l'Assemblée nationale et au Sénat, il a été décidé d'écraser l'accélérateur. Ce contexte continue de plus belle aux mépris de l'aggravation du réchauffement, du dérèglement climatique et de l'environnement.

► Le climat n'est pas bon dans l'Indre sur ce sujet très clivant car nous avons le tous le sentiment d'être devant un rouleau compresseur. Quels seraient vos conseils et propositions pour stopper cette spirale infernale ?

Depuis 2020, l'Indre est parmi les départements Français qui produisent en renouvelable la quasi-totalité, de leur consommation d'électricité, sans nucléaire (1 117 745 MWh, sources RTE disponibles sur demande à F3E). L'Indre n'a pas à être transformé en usine énergétique et son PNR, Parc Naturel Régional de la Brenne à être métamorphosé en PIR, Parc Industriel Régional de la Brenne pour alimenter en électricité les territoires qui ne font pas l'effort de transition énergétique.

Il faut réviser la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) pour restituer à la France son indépendance énergétique et le SRADDET (Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) en priorisant sont objectif d'égalité des territoires.

► Le point de bascule concerne sans aucun doute les projets éoliens qui arrivent dans le PNR de la Brenne. Comment peut-on prétendre valider ce type de projet dans une des pépites de notre département ?

Valider ce type de projet dans un PNR à vocation ornithologique comme la Brenne est révélateur d'une incommensurable ignorance et incompétence des décideurs.

► Le PNR de la Brenne est une entité unique et indivisible. Cette situation contribue à son rayonnement ainsi qu'au rayonnement du département de l'Indre. Quelle est votre plus grande crainte pour les prochains mois ? Ma plus grande crainte est que le développement de l'agriculture industrielle et importée continue à augmenter la concurrence déloyale que subissent nos paysans et producteurs locaux et les force à abandonner l'exploitation fermière de leurs terres pour se convertir en producteur d'énergie par artificialisation et stérilisation des sols transformés en usine de production électrique photovoltaïque, éolienne et biométhanisée.

► Quels sont les points marquants et très positifs que vous retenez de ces dernières semaines ?

Les fortes et rapides mobilisations dès l'apparition d'un nouveau projet écocidaire local. Le gain, tant au niveau local que national de prise de conscience de l'inefficacité énergétique et écologiquement néfaste des éoliennes industrielles géantes et les récents votes à l'unanimité de Destination Brenne contre les éoliennes et à la majorité des élus pour la réécriture de la Charte du PNR qui a, elle aussi, été confirmée à l'unanimité le 6 juillet 2023.

Pascal VRIGNAT
Porte Parole

